

Ecoles primaires et maternelles - Subventions pour classes de découverte - Sixième répartition 2001

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

AROEVEN : 9 172,80 F soit 1 398,38 €

Ecole primaire	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Coût/Jour	Montant	
Fourier 2	14 au 19.05.01	28	168	54,60 F (8,32 €)	9 172,80 F	1 398,38 €

SEJOURS LIBRES :

FAUVETTES : 1 638,00 F soit 249,71 €

Ecole primaire	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Coût/Jour	Montant	
Curie	22 au 26.10.01	6	30	54,60 F (8,32 €)	1 638,00 F	249,71 €

En cas d'approbation, la dépense de 10 810,80 F (1 648,09 €) sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2001 chapitre 92.255.6574 CS 21100 abondé par un transfert du chapitre 92.211.6067 CS 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur (Mme TISSIER ne participe pas au vote).

Récépissé préfectoral du 16 novembre 2001.